

Bretagne, Côtes-d'Armor  
Paimpol  
avenue Gabriel Le Bras

## La décoration au titre du 1% artistique du lycée Kerraoul (Paimpol)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM22008056

Date de l'enquête initiale : 2018

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine des lycées de Bretagne

### Désignation

### Localisation

Aire d'étude et canton :

Aire d'étude : Bretagne, Canton :

Précisions :

### Historique

Auteur(s) de l'oeuvre : Bernard Alleaume, Yvette Vincent-Alleaume

### Une volonté marquée d'intégration à l'architecture

Les œuvres du 1% lycée Kerraoul de Paimpol ont été sculptées par Bernard Alleaume (1930-1998) et Yvette Vincent-Alleaume (1927-2011) qui ont bénéficié de la commande publique à de nombreuses reprises, notamment en Normandie.

#### Présentation du projet par les artistes

Les artistes présentent leur projet, dans un courrier adressé au ministère de l'Éducation Nationale, le 29 octobre 1973 :

*"Le projet présenté, traite un espace extérieur inscrit sur ses quatre côtés par l'architecture. Cet espace est de 56,50 X 21 = 1.187 M<sup>2</sup>, en deux paliers et une pente de liaison abordant une dénivellation de 3,00 M.*

*(...) La partie plane comporte un plateau de diamètre 5,00 à + 0,40 du sol, d'où s'élève un groupe de trois personnages dit "les Bonshommes". Les hauteurs sont respectivement de 2,50/2,20/2,00 du sol. Ils sont réalisés en béton clair, à partir de moules de polystyrène mis en forme par tranches de 0,30 et à 15. Certaines parties recevront un revêtement de brique. La contre-pente des talus, vers les bâtiment, est végétale et se poursuit dans la pente de liaison.*

*Cette pente est traitée par niveau de 0,30, formant gradins, dont la contre-marche et le nez de gradin, sur une hauteur de 0,40, sont en bois (qualité bois sous rail neuf), le reste de la pente étant en herbe et recevant quelques arbres. Deux circulations minéralisées enserrent ces gradins et accèdent au palier bas.*

*Le palier bas (39,40) est constitué d'un plateau ovoïde minéralisé, de 9,00 X 11,00, s'inscrivant dans une zone verte en herbe.*

*Fermant l'espace général et limitant le palier bas, le mur du gymnase forme un écran de 22,00 X 6,00. L'animation de ce béton de construction est assurée par une gravure par empreinte de polystyrène traité. La gravure de ce mur tient lieu de fond de scène proposé pour toute activité libre souhaitée sur le palier bas.*

*L'ensemble de ce travail sera réalisé pour la somme nette et forfaitaire de 78.528 Francs (...), montant du 1%. Il est tenu compte de la participation du lot gros œuvre de construction générale du lycée."*

#### Avis de la commission nationale des travaux de décoration des édifices publics

La présentation des auteurs montre que les œuvres ont été pensées dans leur ensemble, leur cadre et leur rapport avec l'architecture du lycée. Il s'agit de leur première collaboration avec Louis Arretche, mais ils sont habitués à l'exercice, notamment en collaboration avec les architectes Michel Andrault et Pierre Parat, ainsi qu'à la commande publique.

François Bergot, Conservateur des musées de Rennes, Conseiller artistique régional, le souligne dans une lettre envoyée le 20 décembre 1973 au Directeur départemental de l'Équipement des Côtes-du-Nord, qui le sollicite avant de rendre son

avis : "Les photographies et dessin de Bernard et Yvette Alleaume me semble correspondre parfaitement à leur descriptif. L'animation qu'ils proposent pour le mur-écran du gymnase paraît bien répondre à l'esprit d'intégration du décor à l'architecture."

Rapporteur devant la commission nationale des travaux de décoration des édifices publics, Mlle Alberte-Ruth Grympas, inspecteur principal de la Création artistique souligne également : "Le projet s'inscrit dans l'architecture qui l'enferme sur quatre côtés. L'espace s'étend sur deux paliers reliés entre eux par des pentes. Les artistes ont traité cet ensemble par un jeu de formes en volumes au lieu de rencontre des deux, se réservant un vaste mur pour engraver (sic) avec un fort relief un dessin aux rythmes bien en accord avec la construction en béton."

La commission nationale, émet un avis favorable le 3 avril 1974.

Lors de la visite de terrain, en 2018, il n'y avait plus de gradins.

Une stèle placée devant le préau est également visible dans le lycée, mais elle ne relève pas du 1% artistique. Elle porte la mention "Qui trop me regarde perd son temps" et est issue d'un projet pédagogique piloté par Pierre Mariréault.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Archives nationales / versement de la Commission nationale des travaux de décoration des édifices publics / 19880466/95**  
AN : 19880466/95  
Archives Nationales : 19880466/95

### Documents figurés

- **1% département 22. Lycée de Paimpol**  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% département 22. Lycée de Paimpol*, 1973  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

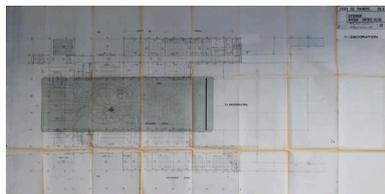
### Bibliographie

- **La décoration au titre du 1% en Bretagne.**  
Joyault [Elisabeth], *La décoration au titre du 1% en Bretagne*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Rennes, Université rennes 2, 1994, 3 volumes.  
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)
- **Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965**  
Hottin [Christian] Et Roullier [Clothilde], *Un art d'État ? Commandes publiques aux artistes plasticiens, 1945-1965*, Rennes, PUR, 2017, 257p.

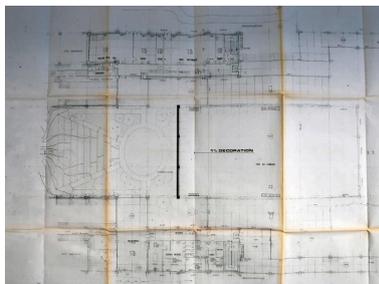
### Liens web

- site officiel du lycée. : <https://www.lyceekerraoul-paimpol.ac-rennes.fr/>

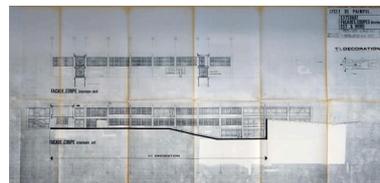
### Illustrations



"1% décoration. Externat niveau entrée". L. Arretche et M. Auvergniot, architectes, 15.10.69. L'intention d'intégration à l'architecture est ici manifeste, dès 1969.  
IVR53\_20212205048A0



"1% décoration. Gymnase, niveau gradin" : détail. L. Arretche et M. Auvergniot, architectes, 15.10.69. Les gradins ayant disparu, ce plan constitue un témoignage précieux.



"1% décoration. Externat, façades coupes intérieures, est & nord". L. Arretche et M. Auvergniot, architectes, 20.09.1971.  
IVR53\_20212205050A0

IVR53\_20212205049A0



Maquette signée "Alleaume,  
05.1973" : "Gravure mur gymnase".  
IVR53\_20212205046A2



Exemple de béton gravé. Alleaume.  
IVR53\_20212205047NUCA



Une décoration totalement intégrée  
à l'architecture (vue à travers  
le préau). Bernard Alleaume et  
Yvette Vincent-Alleaume, 1974.  
Phot. Thierry Goyet  
IVR53\_20182207356NUCA



Bernard et Yvette Alleaume  
(1974). Cour intérieure de  
l'externat : le parti-pris de la  
décoration au titre du 1% artistique  
était de traiter l'ensemble de  
l'espace : groupe sculpté "les  
bonshommes", sculpture du mur  
du gymnase, traitement paysager.  
Phot. Goyet Thierry  
IVR53\_20182207348NUCA



Bernard et Yvette Alleaume  
(1974). Cour intérieure de  
l'externat : le parti-pris de la  
décoration au titre du 1% artistique  
était de traiter l'ensemble de  
l'espace : groupe sculpté "les  
bonshommes", sculpture du mur  
du gymnase, traitement paysager.  
Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201039NUCA



Les bonshommes : groupe sculpté en  
béton et brique (Bernard Alleaume  
et Yvette Vincent-Alleaume, 1974).  
Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201034NUCA



Bernard Alleaume et Yvette Vincent-  
Alleaume : les Bonshommes  
(vue prise du nord vers le sud).  
Phot. Thierry Goyet  
IVR53\_20182206195NUCA



Bernard Alleaume et Yvette Vincent-  
Alleaume : les Bonshommes  
(vue prise de l'ouest vers l'est).  
Phot. Thierry Goyet  
IVR53\_20182206194NUCA



Les bonshommes : détail  
(Bernard Alleaume et Yvette  
Vincent-Alleaume, 1974).  
Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201038NUCA



Le mur sculpté du gymnase, dans son contexte architectural et paysager : à droite, aile est de l'externat.

Phot. Thierry Goyet  
IVR53\_20192205704NUCA



Décoration du pignon sud du gymnase, réalisée par empreinte de polystyrène traité (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume, 1974).

Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201036NUCA



Décoration du pignon sud du gymnase : détail (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume, 1974).

Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201035NUCA



Décoration du lycée : stèle avec mention "Qui trop me regarde perd son temps".

Phot. Thierry Goyet  
IVR53\_20182206193NUCA



Stèle : détail.

Phot. Thierry Goyet  
IVR53\_20182207347NUCA



"1% décoration. Plan masse".  
L. Arretche et M. Auvergniot,  
architectes, 20.09.1971.

L'intention d'intégration à  
l'architecture est ici manifeste.  
IVR53\_20212205051A0



Les bonshommes : détail  
(Bernard Alleaume et  
Yvette Vincent-Alleaume).

Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201038NUCA



La cour intérieure de l'externat :  
le parti-pris de la décoration au  
titre du 1% artistique était de  
traiter l'ensemble de l'espace :  
groupe sculpté 'les bonshommes'

Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201039NUCA



Décoration du pignon sud du  
gymnase : détail (Bernard Alleaume  
et Yvette Vincent-Alleaume).

Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201035NUCA



Cour intérieure de l'externat, façades sur cour des ailes ouest (à gauche) et est (à droite).

Phot. Goyet Thierry  
IVR53\_20182207348NUCA



Les bonshommes : groupe sculpté en béton et brique (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume).

Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201034NUCA



Décoration du pignon sud du gymnase, réalisée par empreinte de polystyrène traité (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume).

Phot. Bonnafou Anne  
IVR53\_20192201036NUCA



Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume (1974). Vue d'ensemble de l'oeuvre, prise du sud-est. Au centre, groupe sculpté 'Les Bonshommes', à l'arrière plan, mur sculpté du gymnase.

Phot. Bègne Bernard  
IVR53\_20212200183NUCA



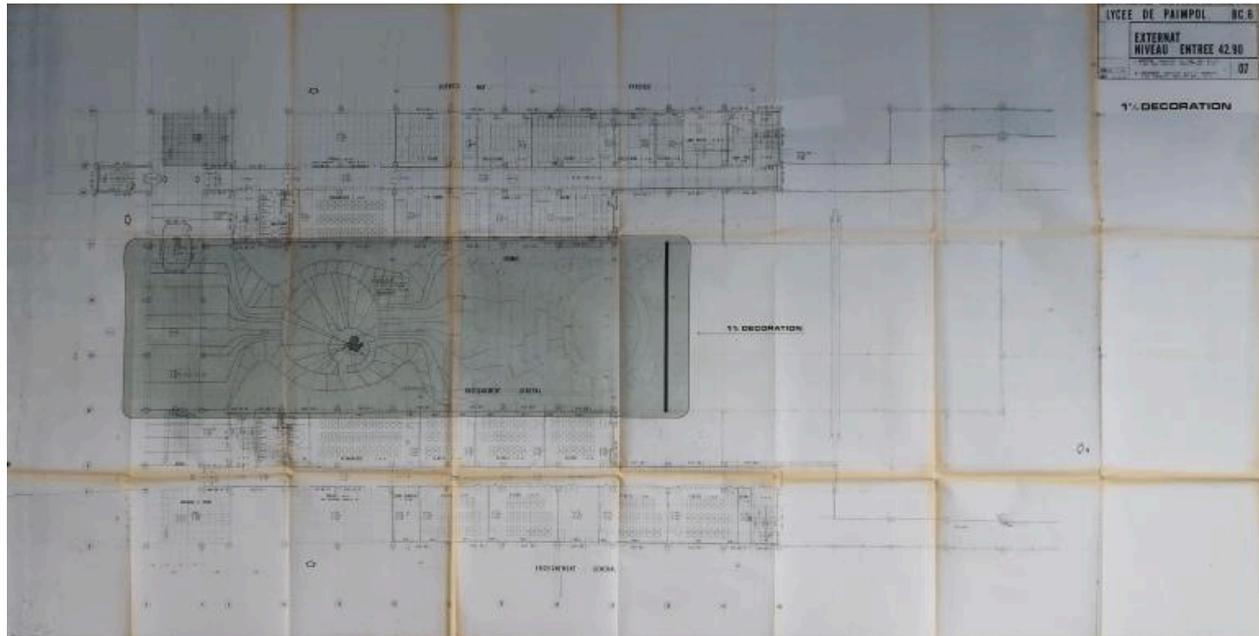
Stèle : 'Qui trop me regarde perd son temps', issue d'un projet pédagogique piloté par Pierre Mariréault.

Phot. Bègne Bernard  
IVR53\_20212200187NUCA

## Dossiers liés

Édifice : Lycée polyvalent Kerraoul, avenue Gabriel Le Bras (Paimpol) (IA22133406) Bretagne, Côtes-d'Armor, Paimpol, avenue Gabriel Le Bras

Auteur(s) du dossier : Thierry Goyet  
Copyright(s) : (c) Région Bretagne



"1% décoration. Externat niveau entrée". L. Arretche et M. Auvergniot, architectes, 15.10.69. L'intention d'intégration à l'architecture est ici manifeste, dès 1969.

Référence du document reproduit :

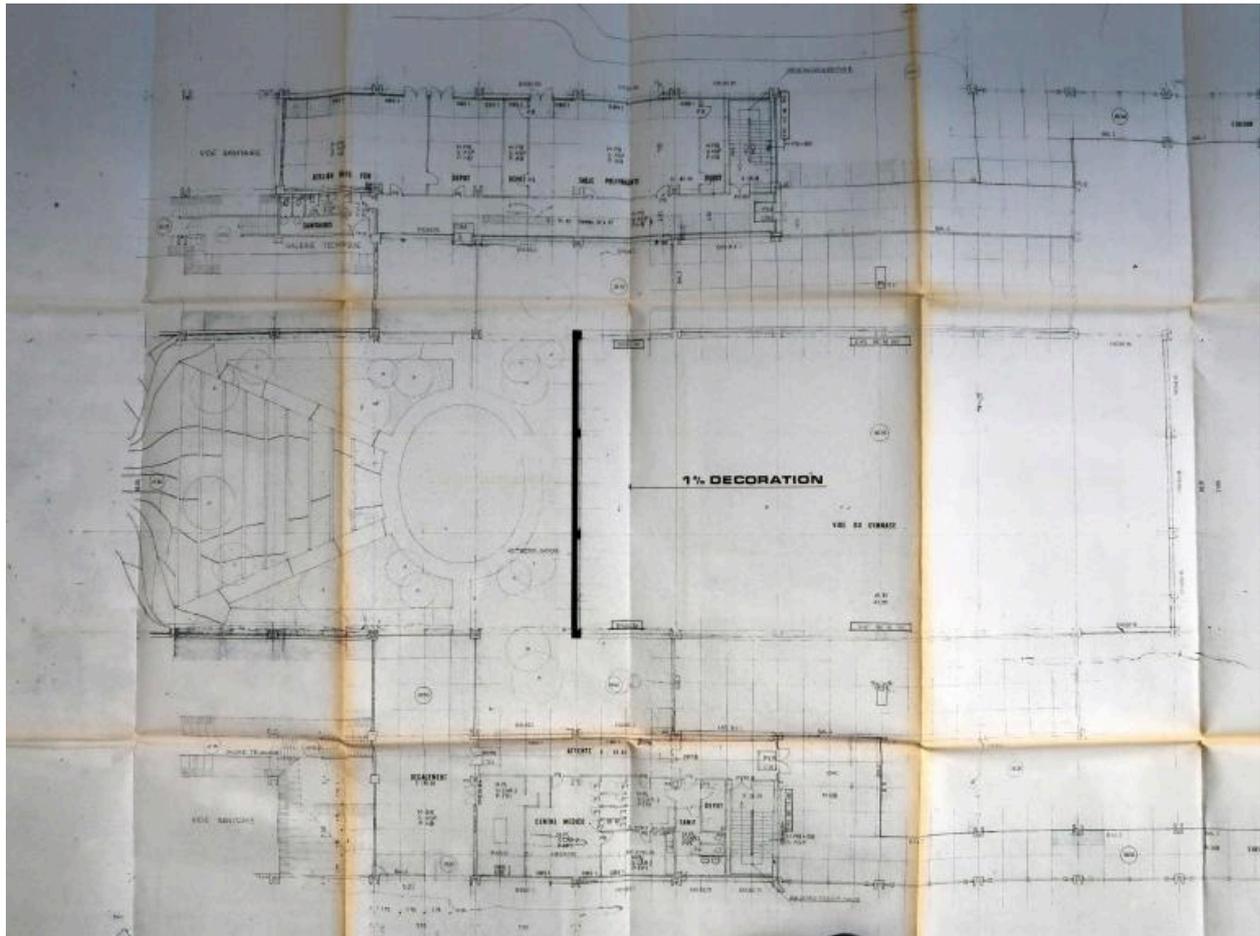
- **1% département 22. Lycée de Paimpol**  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% département 22. Lycée de Paimpol*, 1973  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53\_20212205048A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"1% décoration. Gymnase, niveau gradin" : détail. L. Arretche et M. Auvergniot, architectes, 15.10.69. Les gradins ayant disparu, ce plan constitue un témoignage précieux.

Référence du document reproduit :

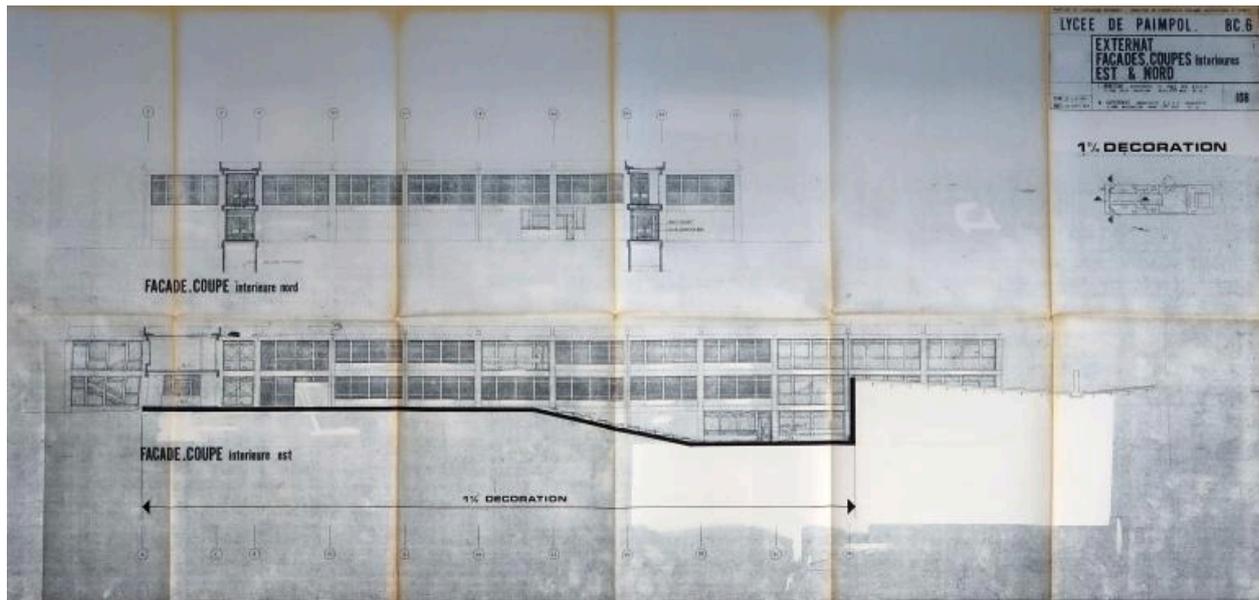
- **1% département 22. Lycée de Paimpol**  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% département 22. Lycée de Paimpol*, 1973  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53\_20212205049A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"1% décoration. Externat, façades coupes intérieures, est & nord". L. Arretche et M. Auvergniot, architectes, 20.09.1971.

Référence du document reproduit :

- **1% département 22. Lycée de Paimpol**  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% département 22. Lycée de Paimpol*, 1973  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53\_20212205050A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maquette signée "Alleaume, 05.1973" : "Gravure mur gymnase".

Référence du document reproduit :

- **1% département 22. Lycée de Paimpol**  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% département 22. Lycée de Paimpol, 1973*  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53\_20212205046A2

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Exemple de béton gravé. Alleaume.

Référence du document reproduit :

- **1% département 22. Lycée de Paimpol**  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% département 22. Lycée de Paimpol*, 1973  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53\_20212205047NUCA

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une décoration totalement intégrée à l'architecture (vue à travers le préau). Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume, 1974.

IVR53\_20182207356NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bernard et Yvette Alleaume (1974). Cour intérieure de l'externat : le parti-pris de la décoration au titre du 1% artistique était de traiter l'ensemble de l'espace : groupe sculpté "les bonshommes", sculpture du mur du gymnase, traitement paysager.

IVR53\_20182207348NUCA

Auteur de l'illustration : Goyet Thierry

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bernard et Yvette Alleaume (1974). Cour intérieure de l'externat : le parti-pris de la décoration au titre du 1% artistique était de traiter l'ensemble de l'espace : groupe sculpté "les bonshommes", sculpture du mur du gymnase, traitement paysager.

IVR53\_20192201039NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les bonshommes : groupe sculpté en béton et brique (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume, 1974).

IVR53\_20192201034NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume : les Bonshommes (vue prise du nord vers le sud).

IVR53\_20182206195NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume : les Bonshommes (vue prise de l'ouest vers l'est).

IVR53\_20182206194NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les bonshommes : détail (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume, 1974).

IVR53\_20192201038NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le mur sculpté du gymnase, dans son contexte architectural et paysager : à droite, aile est de l'externat.

IVR53\_20192205704NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Décoration du pignon sud du gymnase, réalisée par empreinte de polystyrène traité (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume, 1974).

IVR53\_20192201036NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Décoration du pignon sud du gymnase : détail (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume, 1974).

IVR53\_20192201035NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Décoration du lycée : stèle avec mention "Qui trop me regarde perd son temps".

IVR53\_20182206193NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stèle : détail.

IVR53\_20182207347NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Goyet

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



"1% décoration. Plan masse". L. Arretche et M. Auvergniot, architectes, 20.09.1971. L'intention d'intégration à l'architecture est ici manifeste.

Référence du document reproduit :

- **1% département 22. Lycée de Paimpol**  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682. *1% département 22. Lycée de Paimpol, 1973*  
Région Bretagne (Service des archives) : 1923 W 682

IVR53\_20212205051A0

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les bonshommes : détail (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume).

IVR53\_20192201038NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La cour intérieure de l'externat : le parti-pris de la décoration au titre du 1% artistique était de traiter l'ensemble de l'espace : groupe sculpté 'les bonshommes'

IVR53\_20192201039NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Décoration du pignon sud du gymnase : détail (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume).

IVR53\_20192201035NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cour intérieure de l'externat, façades sur cour des ailes ouest (à gauche) et est (à droite).

IVR53\_20182207348NUCA

Auteur de l'illustration : Goyet Thierry

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les bonshommes : groupe sculpté en béton et brique (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume).

IVR53\_20192201034NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Décoration du pignon sud du gymnase, réalisée par empreinte de polystyrène traité (Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume).

IVR53\_20192201036NUCA

Auteur de l'illustration : Bonnafou Anne

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bernard Alleaume et Yvette Vincent-Alleaume (1974). Vue d'ensemble de l'oeuvre, prise du sud-est. Au centre, groupe sculpté 'Les Bonshommes', à l'arrière plan, mur sculpté du gymnase.

IVR53\_20212200183NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Stèle : 'Qui trop me regarde perd son temps', issue d'un projet pédagogique piloté par Pierre Mariréault.

IVR53\_20212200187NUCA

Auteur de l'illustration : Bègne Bernard

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation